REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN

Numéro SIRET: 20007078700011

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LANNEMEZAN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN

ANNEE 2020

Code INSEE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN	ВР
65258	89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN	2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18 380
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
12 675 767,00	15 981 389,00	689,65	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	413,38	0,00
2	Produit des impositions directes/population	152,12	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	395,52	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	46,45	0,00
5	Encours de dette/population	52,71	0,00
6	DGF/population	19,98	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	28,42%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,19%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,74%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	13,33%	0,00%

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre tel es syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il convienta d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 tu CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
I - INFORMATIONS GENERALES	ı	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE	D'ENSEMBLE		A 1		
	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA DE FONCTIONNEMENT DE FONCTION					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 172 342,00	7 26	9 732,94		
	+	+	+			
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 90	2 609,06		
	= = =					
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	8 172 342,00	8 17	2 342,00		
•	IN	VESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	791 249,23	1 00	0 291,00		
	+	+	+			
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	184 487,00	33	5 000,00		
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 359 554,77	(si solde posit	if)		
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 335 291,00	1 33	5 291,00		
·		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (4)	9 507 633,00	9 50	7 633,00		

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM

ВP

2020

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent (R.2311-11 du CGCT). (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	928 956,00	0,00	979 691,00	979 691,00	979 691,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 173 804,65	0,00	2 159 157,62	2 159 157,62	2 159 157,62
014	Atténuations de produits	307 074,00	0,00	317 074,00	317 074,00	317 074,00
65	Autres charges de gestion courante	3 660 462,38	0,00	4 108 344,51	4 108 344,51	4 108 344,51
	Total des dépenses de gestion courante	7 070 297,03	0,00	7 564 267,13	7 564 267,13	7 564 267,13
66	Charges financières	34 425,37	0,00	33 169,69	33 169,69	33 169,69
67	Charges exceptionnelles	435 200,00	0,00	500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 539 922,40	0,00	7 597 936,82	7 597 936,82	7 597 936,82
023	Virement à la section d'investissement (5)	774 045,60		424 583,00	424 583,00	424 583,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	128 000,00		149 822,18	149 822,18	149 822,18
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		902 045,60		574 405,18	574 405,18	574 405,18
	TOTAL	8 441 968,00	0,00	8 172 342,00	8 172 342,00	8 172 342,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 172 342,00

A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	81 129,93	0,00	83 360,39	83 360,39	83 360,39
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	829 988,51	0,00	757 284,51	757 284,51	757 284,51
73	Impôts et taxes	5 628 762,00	0,00	5 678 999,00	5 678 999,00	5 678 999,00
74	Dotations, subventions et participations	543 547,02	0,00	635 586,80	635 586,80	635 586,80
75	Autres produits de gestion courante	129 781,80	0,00	100 646,80	100 646,80	100 646,80
	Total des recettes de gestion courante	7 213 209,26	0,00	7 255 877,50	7 255 877,50	7 255 877,50
76	Produits financiers	577,18	0,00	255,44	255,44	255,44
77	Produits exceptionnels	517 239,00	0,00	13 600,00	13 600,00	13 600,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	7 731 025,44	0,00	7 269 732,94	7 269 732,94	7 269 732,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
7	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 731 025,44	0,00	7 269 732,94	7 269 732,94	7 269 732,94

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 902 609,06 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 172 342,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	574 405,18
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽²⁾ Inscrie en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 $^{(6) \} Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 - RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 - DI \ 040.$

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	303 092,00	123 965,00	142 362,00	142 362,00	266 327,00
204	Subventions d'équipement versées	309 752,00	0,00	348 368,00	348 368,00	348 368,00
21	Immobilisations corporelles	915 090,00	28 740,00	59 400,00	59 400,00	88 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	326 889,00	31 782,00	119 118,00	119 118,00	150 900,00
	Total des dépenses d'équipement	1 854 823,00	184 487,00	669 248,00	669 248,00	853 735,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	112 642,58	0,00	122 001,23	122 001,23	122 001,23
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	112 642,58	0,00	122 001,23	122 001,23	122 001,23
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 967 465,58	184 487,00	791 249,23	791 249,23	975 736,23
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 967 465,58	184 487,00	791 249,23	791 249,23	975 736,23

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	359 554,77
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 335 291,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	930 219,00	335 000,00	163 012,00	163 012,00	498 012,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	·	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	930 219,00	335 000,00	163 012,00	163 012,00	498 012,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	64 500,00	0,00	35 299,70	35 299,70	35 299,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	511 085,42	0,00	209 041,77	209 041,77	209 041,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	7 350,00	7 350,00	7 350,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 864,98	0,00	11 182,35	11 182,35	11 182,35
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	587 950,40	0,00	262 873,82	262 873,82	262 873,82
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 518 169,40	335 000,00	425 885,82	425 885,82	760 885,82
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	774 045,60		424 583,00	424 583,00	424 583,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	128 000,00		149 822,18	149 822,18	149 822,18
041	Opérations patrimoniales (4)	·		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	902 045,60		574 405,18	574 405,18	574 405,18
	TOTAL	2 420 215,00	335 000,00	1 000 291,00	1 000 291,00	1 335 291,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 335 291,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	574 405,18
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un experience administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- exercice antérieur.

 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9). (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
--	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	979 691,00		979 691,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 159 157,62		2 159 157,62
014	Atténuations de produits	317 074,00		317 074,00
65	Autres charges de gestion courante	4 108 344,51		4 108 344,51
66	Charges financières	33 169,69	0,00	33 169,69
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	149 822,18	149 822,18
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		424 583,00	424 583,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	7 597 936,82	574 405,18	8 172 342,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 172 342,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	122 001,23	0,00	122 001,23
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	266 327,00	0,00	266 327,00
204	Subventions d'équipements versés	348 368,00	0,00	348 368,00
21	Immobilisations corporelles (6)	88 140,00	0,00	88 140,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	150 900,00	0,00	150 900,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	975 736,23	0,00	975 736,23

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	359 554,77
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 335 291,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordré.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM B	2020
--	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	83 360,39		83 360,39
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	757 284,51		757 284,51
73	Impôts et taxes	5 678 999,00		5 678 999,00
74	Dotations, subventions et participations	635 586,80		635 586,80
75	Autres produits de gestion courante	100 646,80	0,00	100 646,80
76	Produits financiers	255,44	0,00	255,44
77	Produits exceptionnels	13 600,00	0,00	13 600,00
	Recettes de fonctionnement - Total	7 269 732,94	0,00	7 269 732,94

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	902 609,06
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 172 342,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 299,70	0,00	35 299,70
13	Subventions d'investissement	498 012,00	0,00	498 012,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	7 350,00	0,00	7 350,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 182,35	0,00	11 182,35
28	Amortissements des immobilisations		149 822,18	149 822,18
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		424 583,00	424 583,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	551 844,05	574 405,18	1 126 249,23

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	209 041,77
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 335 291,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si la commune du l'établissement appique le régime des provisions budgetaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	928 956,00	979 691,00	979 691,00
60611	Eau et assainissement	6 700,00	7 400,00	7 400,00
60612	Énergie - Électricité	90 700,00	33 200,00	33 200,00
60613	Chauffage urbain	7 000,00	9 500,00	9 500,00
60622	Carburants	17 700,00	17 700,00	17 700,00
60631	Fournitures d'entretien	1 300,00	1 300,00	1 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 800,00	26 850,00	26 850,00
60636	Vêtements de travail	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	4 400,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	44 000,00	44 000,00
611	Contrats de prestations de services	132 535,00	258 420,00	258 420,00
6132 6135	Locations immobilières	8 521,00	9 025,00	9 025,00
61521	Locations mobilières Terrains	8 000,00 5 000,00	8 300,00 8 090,00	8 300,00 8 090,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	9 150,00	21 500,00	21 500,00
615231	Entretien et réparations voiries	850,00	850,00	850,00
615232	Entretien et réparations voines	64 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	13 800,00	8 500,00	8 500,00
61558	Autres biens mobiliers	13 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	58 450,00	56 862,00	56 862,00
6161	Assurance multirisques	7 400,00	7 800,00	7 800,00
6168	Autres primes d'assurance	31 330,00	31 940,00	31 940,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	7 240,00	6 800,00	6 800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 200,00	1 600,00	1 600,00
6226	Honoraires	26 000,00	13 700,00	13 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	6 230,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	19 500,00	32 000,00	32 000,00
6238 6248	Divers Divers	200,00 1 000,00	0,00 1 000,00	0,00 1 000,00
6251	Voyages et déplacements	11 400,00	18 300,00	18 300,00
6256	Missions	7 000,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	12 300,00	9 700,00	9 700,00
6261	Frais d'affranchissement	13 500,00	12 500,00	12 500,00
6262	Frais de télécommunications	16 100,00	16 500,00	16 500,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 050,00	11 250,00	11 250,00
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	763,00	0,00	0,00
62874	A la Caisse des Ecoles	54 000,00	53 000,00	53 000,00
62875	Aux communes membres du GFP	200 906,00	205 773,00	205 773,00
62878	A d'autres organismes	4 531,00	8 531,00	8 531,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	150,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 173 804,65	2 159 157,62	2 159 157,62
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 860,00	6 780,00	6 780,00
6336 6338	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	30 670,00	28 650,00	28 650,00
64111	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	4 250,00 995 000,00	4 470,00 977 200,00	4 470,00 977 200,00
64111	Rémunération principale NBI, SFT et indemnité de résidence	42 320,00	40 890,00	40 890,00
64118	Autres indemnités	132 120,00	120 120,00	120 120,00
64131	Rémunérations	272 510,00	289 800,00	289 800,00
6417	Rémunérations des apprentis		23 000,00	23 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	237 920,00	229 500,00	229 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	355 700,00	347 650,00	347 650,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 370,00	12 000,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 146,15	43 500,62	43 500,62
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	8 000,00	1 000,00	1 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		350,00	350,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 530,00	9 850,00	9 850,00
6478	Autres charges sociales diverses	9 290,00	6 710,00	6 710,00
6488	Autres charges	12 618,50	17 687,00	17 687,00
014	Atténuations de produits	307 074,00	317 074,00	317 074,00
739118	Autres reversements de fiscalité	55 000,00	30 000,00	30 000,00
739221	FNGIR	227 074,00	227 074,00	227 074,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	20 000,00	60 000,00	60 000,00
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations	5 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 660 462,38	4 108 344,51	4 108 344,51
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	4 000,00	5 500,00	5 500,00
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	30 000,00	204 300,00	204 300,00
6531	Indemnités	153 000,00	155 000,00	155 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6533	Cotisations de retraite	8 500,00	8 600,00	8 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	10 500,00	17 000,00	17 000,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de mandat		1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	701 442,38	700 620,51	700 620,51
65548	Autres contributions	2 515 250,00	2 587 674,00	2 587 674,00
65732	Régions		40 000,00	40 000,00
657341	Communes membres du GFP	5 000,00	3 000,00	3 000,00
65738	Autres organismes publics	134 000,00	178 600,00	178 600,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	95 760,00	203 840,00	203 840,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	7 070 297,03	7 564 267,13	7 564 267,13
66	Charges financières (b)	34 425,37	33 169,69	33 169,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 185,86	34 612,50	34 612,50
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-760,49	-1 442,81	-1 442,81
67	Charges exceptionnelles (c)	435 200,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	435 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	7 539 922,40	7 597 936,82	7 597 936,82
023	Virement à la section d'investissement	774 045,60	424 583,00	424 583,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	128 000,00	149 822,18	149 822,18
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	128 000,00	149 822,18	149 822,18
1	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	902 045,60	574 405,18	574 405,18
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	902 045,60	574 405,18	574 405,18
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 441 968,00	8 172 342,00	8 172 342,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 172 342,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 329,01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 771.82
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 442.81

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	81 129,93	83 360,39	83 360,39
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	81 129,93	83 360,39	83 360,39
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	829 988,51	757 284,51	757 284,51
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 134,51	2 134,51	2 134,51
7066	Redevances et droits des services à caractère social	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	242 700,00	195 000,00	195 000,00
70848	aux autres organismes	62 300,00	60 700,00	60 700,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	516 704,00	491 700,00	491 700,00
70878	par d'autres redevables	3 150,00	4 750,00	4 750,00
73	Impôts et taxes	5 628 762,00	5 678 999,00	5 678 999,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 623 531,00	2 688 024,00	2 688 024,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	86 586,00	98 041,00	98 041,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	9 710,00	9 934,00	9 934,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	205 000,00	150 000,00	150 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	2 647 935,00	2 702 000,00	2 702 000,00
7362	Taxes de séjour	55 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations, subventions et participations	543 547,02	635 586,80	635 586,80
74124	Dotation d'intercommunalité	300 000,00	359 449,00	359 449,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	8 000,00	7 726,00	7 726,00
744	FCTVA	1 000,00	200,00	200,00
74718	Autres	20 058,25	31 122,00	31 122,00
7472	Régions	12 648,00	30 690,00	30 690,00
7473 74741	Départements Communes membres du GFP	12 682,00 15 185,77	7 660,00 29 100,00	7 660,00 29 100,00
74741	Autres groupements	18 000,00	10 000,00	10 000,00
7478	Autres organismes	87 969,00	71 657,80	71 657,80
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	30 000,00	12 000,00	12 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	6 407,00	6 514,00	6 514,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	6 699,00	5 414,00	5 414,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	10 898,00	11 658,00	11 658,00
7488	Autres attributions et participations	14 000,00	52 396,00	52 396,00
75	Autres produits de gestion courante	129 781,80	100 646,80	100 646,80
752	Revenus des immeubles	120 631,80	98 346,80	98 346,80
7588	Autres produits divers de gestion courante	9 150,00	2 300,00	2 300,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES	7 213 209,26	7 255 877,50	7 255 877,50
.,,,,	+74+75+013)	E77.40	255.44	255.44
76	Produits financiers (b)	577,18	255,44	255,44
761	Produits de participations	577,18	255,44	255,44
77	Produits exceptionnels (c)	517 239,00	13 600,00	13 600,00
775 7788	Produits des cessions d'immobilisations	517 220 00	9 000,00	9 000,00
1100	Produits exceptionnels divers	517 239,00	4 600,00	4 600,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	7 731 025,44	7 269 732,94	7 269 732,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
тот	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 731 025,44	7 269 732,94	7 269 732,94

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	Ш]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	902 609,06
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 172 342,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	303 092,00	142 362,00	142 362,00
2031	Frais d'études	233 542,00	126 362,00	126 362,00
2051	Concessions et droits similaires	39 310,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	30 240,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	309 752,00	348 368,00	348 368,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	192 200,00	2 000,00	2 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	117 552,00	226 368,00	226 368,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	915 090,00	59 400,00	59 400,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	250 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	345 360,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	214 250,03	0,00	0,00
21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	65 499,97	35 000,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	10 400,00	10 400,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 980,00	9 000,00	9 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	326 889,00	119 118,00	119 118,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	151 832,00	0,00	0,00
2313	Constructions	67 401,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	107 656,00	119 118,00	119 118,00
	Total des dépenses d'équipement	1 854 823,00	669 248,00	669 248,00
16	Emprunts et dettes assimilées	112 642,58	122 001,23	122 001,23
1641	Emprunts en euros	109 792,58	114 651,23	114 651,23
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 850,00	7 350,00	7 350,00
	Total des dépenses financières	112 642,58	122 001,23	122 001,23
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 967 465,58	791 249,23	791 249,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
то	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 967 465,58	791 249,23	791 249,23

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	184 487,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	359 554,77
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 335 291,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	930 219,00	163 012,00	163 012,00
1311	Etat et établissements nationaux	10 000,00	0,00	0,00
1312	Régions	12 754,00	0,00	0,00
1313	Départements	31 178,00	15 000,00	15 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	676 807,00	91 100,00	91 100,00
1322	Régions	13 500,00	3 750,00	3 750,00
1323 13241	Départements Communes membres du GFP	42 476,00 75 706,00	0,00 6 683,00	0,00 6 683,00
13241	Autres	46 716,00	26 479,00	26 479,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	21 082,00	20 000,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	, i	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	930 219,00	163 012,00	163 012,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	575 585,42	244 341,47	244 341,47
10222	F.C.T.V.A.	64 500,00	35 299,70	35 299,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	511 085,42	209 041,77	209 041,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	7 350,00	7 350,00
27	Autres immobilisations financières	10 864,98	11 182,35	11 182,35
27638	Autres établissements publics	10 864,98	11 182,35	11 182,35
	Total des recettes financières	587 950,40	262 873,82	262 873,82
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 518 169,40	425 885,82	425 885,82
021	Virement de la section de fonctionnement	774 045,60	424 583,00	424 583,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	128 000,00	149 822,18	149 822,18
28031	Amortissements des frais d'études	200,00	9 900,00	9 900,00
	Communes du GFP - Bâtiments et installations	10 000,00	18 647,91	18 647,91
28041512 280422	GFP de rattachement - Bâtiments et installations Privé - Bâtiments et installations	18 000,00	25 594,00	25 594,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 000,00	2 640,00 0,00	2 640,00 0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 000,00	2 167,00	2 167,00
281318	Autres bâtiments publics	18 000,00	17 156,00	17 156,00
28138	Autres constructions	21 000,00	21 000,00	21 000,00
281538	Autres réseaux	100,00	63,00	63,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	12 000,00	12 931,05	12 931,05
281571	Matériel roulant	6 000,00	5 525,00	5 525,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	2 751,26	2 751,26
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	500,00	456,00	456,00
281758 28182	Autres installations, matériel et outillage techniques Matériel de transport	2 700,00 9 000,00	11 350,46 7 594,00	11 350,46 7 594,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	3 715,19	3 715,19
28184	Mobilier	500,00	218,00	218,00
28188	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	8 113,31	8 113,31
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	902 045,60	574 405,18	574 405,18
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	902 045,60	574 405,18	574 405,18

2020	ВР	MMUNAUTE DE COM	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM									
	III		III - VOTE DU BUDGET									
7	B2	ES	'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES									
0 291,00	1 00	1 000 291,00	2 420 215,00	'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE pérations réelles et ordres)								
	+											
5 000,00	+	ES A REALISER 2019 (10)	REST									
0,00		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)										
	=											
5 291.00	1 33	STISSEMENT CUMULEES	AL DES RECETTES D'INVE	то								

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

		POUR IN	IFORMATION				
Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)		Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00)	0,00	b 0,00	b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Reste	s à réaliser N-1 (2)			ercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0,	00	d		0,00
	RESULTAT = (c+d) - Excédent de financement Besoin de financement	it si positif					

B-1-3-B3

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	TOTAL
NVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	114 651.23	253 000.00	80 000.00	0.00	0.00	110 362.00	5 400.00	0.00	0.00	15 368.00	212 468.00	791 249.23
Equipements municipaux (2)		107 000,00	0,00	0,00	0,00	110 362,00	400,00	0,00	0,00	14 000,00	89 118,00	320 880,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		145 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 368,00	122 000,00	348 368,00
Opérations financières	114 651,23											114 651,23
Dépenses d'ordre	0.00											0.00
Total dépenses de l'exercice	114 651,23	253 000,00	80 000,00	0,00	0,00	110 362,00	5 400,00	0,00	0,00	15 368,00	212 468,00	791 249,23
RAR N-1 et reports	359 554,77	0,00	0,00	0,00	0,00	74 745,00	0,00	0,00	0,00	64 302,00	45 440,00	544 041,77
Total cumulé dépenses d'investissement	474 206,00	253 000,00	80 000,00	0,00	0,00	185 107,00	5 400,00	0,00	0,00	79 670,00	257 908,00	1 335 291,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	829 929,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	13 933,00	115 429,00	1 000 291,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	317 000,00	6 000,00	335 000,00
Total cumulé recettes d'investissement	829 929,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	5 000,00	0,00	0,00	330 933,00	121 429,00	1 335 291,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	894 648,38	2 061 939,62	710 620,51	52 336,00	0,00	0,00	265 096,49	81 870,00	84 300,00	2 694 790,00	1 326 741,00	8 172 342,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	894 648,38	2 061 939,62	710 620,51	52 336,00	0,00	0,00	265 096,49	81 870,00	84 300,00	2 694 790,00	1 326 741,00	8 172 342,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 366 711,44	361 902,31	0,00	43 500,00	0,00	0,00	53 265,00	33 900,00	40 602,00	2 859 479,00	510 373,19	7 269 732,94
RAR N-1 et reports	902 609,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	902 609,06
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 269 320,50	361 902,31	0,00	43 500,00	0,00	0,00	53 265,00	33 900,00	40 602,00	2 859 479,00	510 373,19	8 172 342,00

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-11 et R.5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)												
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
INVESTIS	SEMENT				-							•	-
DEPENSE	ES												
Total dépe	nses d'investissement	474 206,00	253 000,00	80 000,00	0,00	0,00	185 107,00	5 400,00	0,00	0,00	79 670,00	257 908,00	1 335 291,00
Dépenses	réelles	474 206,00	253 000,00	80 000,00	0,00	0,00	185 107,00	5 400,00	0,00	0,00	79 670,00	257 908,00	1 335 291,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	359 554,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 554,77
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	359 554,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 554,77
16	Emprunts et dettes assimilées	114 651,23	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	122 001,23
1641	Emprunts en euros	114 651,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 651,23
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	7 350,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 107,00	0,00	0,00	0,00	38 520,00	42 700,00	266 327,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 107,00	0,00	0,00	0,00	38 520,00	10 000,00	233 627,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 700,00	16 700,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	145 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 368,00	122 000,00	348 368,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	0,00	145 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 368,00	0,00	226 368,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	8 000,00	28 740,00	88 140,00
21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	28 740,00	37 740,00
23	Immobilisations en cours	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 782,00	63 118,00	150 900,00
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 782,00	63 118,00	150 900,00
RECETTE	ES												
Total recet	tes d'investissement	829 929,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	5 000,00	0,00	0,00	330 933,00	121 429,00	1 335 291,00
Recettes re	éelles	255 523,82	36 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	5 000,00	0,00	0,00	330 933,00	121 429,00	760 885,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	244 341,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 341,47
10222	F.C.T.V.A.	35 299,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 299,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	209 041,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 041,77
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	330 933,00	120 079,00	498 012,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
1313	Départements	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	310 500,00	87 600,00	410 100,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00	6 000,00	9 750,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 683,00	0,00	6 683,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 479,00	26 479,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	7 350,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	7 350,00
27	Autres immobilisations financières	11 182,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 182,35
27638	Autres établissements publics	11 182,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 182,35
Recettes	d'ordre	574 405,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	574 405,18
021	Virement de la section de fonctionnement	424 583,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424 583,00
021	Virement de la section de fonctionnement	424 583,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424 583,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	149 822,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 822,18
28031	Amortissements des frais d'études	9 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	18 647,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 647,91
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	25 594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 594,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 167,00
281318	Autres bâtiments publics	17 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 156,00
28138	Autres constructions	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
281538	Autres réseaux	63,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	12 931,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 931,05
281571	Matériel roulant	5 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 525,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 751,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 751,26
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456,00
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 350,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	11 350,46
28182	Matériel de transport	7 594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	7 594,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 715,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	3 715,19
28184	Mobilier	218,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218,00
28188	Autres immobilisations corporelles	8 113,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 113,31

FONCTIONNEMENT

ВP

2020

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
DEPENS	ES												
Total dépe	enses de fonctionnement	894 648,38	2 061 939,62	710 620,51	52 336,00	0,00	0,00	265 096,49	81 870,00	84 300,00	2 694 790,00	1 326 741,00	8 172 342,00
Dépenses	réelles	320 243,20	2 061 939,62	710 620,51	52 336,00	0,00	0,00	265 096,49	81 870,00	84 300,00	2 694 790,00	1 326 741,00	7 597 936,82
011	Charges à caractère général	0,00	408 140,00	10 000,00	1 700,00	0,00	0,00	251 096,00	36 500,00	84 300,00	92 240,00	95 715,00	979 691,00
60611	Eau et assainissement	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	7 400,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	18 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	33 200,00
60613	Chauffage urbain	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	9 500,00
60622	Carburants	0,00	17 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	6 000,00	0,00	0,00	1 050,00	26 850,00
60636	Vêtements de travail	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	32 600,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	1 000,00	80 400,00	77 750,00	21 670,00	258 420,00
6132	Locations immobilières	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	9 025,00
6135	Locations mobilières	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 090,00	0,00	8 090,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
61551	Matériel roulant	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	0,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 662,00	56 862,00
6161	Assurance multirisques	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	23 200,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00	31 940,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6226	Honoraires	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 800,00	6 400,00	13 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	1 000,00	25 500,00	32 000,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	18 300,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA
--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

ВP

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 600,00	1 000,00	9 700,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	3 200,00	16 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	3 900,00	0,00	2 900,00	11 250,00
62874	A la Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	68 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 600,00	0,00	0,00	0,00	6 833,00	205 773,00
62878	A d'autres organismes	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 531,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	8 531,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 433 239,62	0,00	50 636,00	0,00	0,00	0,00	45 370,00	0,00	116 436,00	513 476,00	2 159 157,62
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	4 400,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	430,00	1 550,00	6 780,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	18 800,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	1 650,00	6 600,00	28 650,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	0,00	3 000,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	270,00	950,00	4 470,00
64111	Rémunération principale	0,00	673 000,00	0,00	16 800,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00	0,00	66 700,00	213 000,00	977 200,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	24 800,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	3 140,00	11 350,00	40 890,00
64118	Autres indemnités	0,00	86 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	170,00	0,00	5 650,00	26 800,00	120 120,00
64131	Rémunérations	0,00	146 000,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	106 000,00	289 800,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	145 300,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	10 800,00	57 500,00	229 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	229 700,00	0,00	6 150,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	24 700,00	83 100,00	347 650,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	6 900,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	3 200,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	43 500,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 500,62
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	9 850,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	2 460,00	950,00	6 710,00
6488	Autres charges	0,00	14 189,00	0,00	636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	636,00	2 226,00	17 687,00
014	Atténuations de produits	287 074,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	317 074,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
739221	FNGIR	227 074,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 074,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	220 310,00	700 620,51	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	2 486 114,00	687 300,00	4 108 344,51
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00

ВP

2020

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 300,00	204 300,00
6531	Indemnités	0,00	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00
6532	Frais de mission	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6535	Formation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de manda	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	700 620,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 620,51
65548	Autres contributions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 479 274,00	105 400,00	2 587 674,00
65732	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65738	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 600,00	178 600,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	6 840,00	156 000,00	203 840,00
65888	Autres	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
66	Charges financières	33 169,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	33 169,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 612,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	34 612,50
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 442,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 442,81
67	Charges exceptionnelles	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	500,00
Dépenses	s d'ordre	574 405,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	574 405,18
023	Virement à la section d'investissement	424 583,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424 583,00
023	Virement à la section d'investissement	424 583,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424 583,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	149 822,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 822,18
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	149 822,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 822,18
RECETT	ES												
Total rece	ttes de fonctionnement	4 269 320,50	361 902,31	0,00	43 500,00	0,00	0,00	53 265,00	33 900,00	40 602,00	2 859 479,00	510 373,19	8 172 342,00
Recettes	réelles	4 269 320,50	361 902,31	0,00	43 500,00	0,00	0,00	53 265,00	33 900,00	40 602,00	2 859 479,00	510 373,19	8 172 342,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	902 609,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	902 609,06
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	902 609,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	902 609,06
013	Atténuations de charges	0,00	49 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 760,39	83 360,39
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	49 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 760,39	83 360,39
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	249 834,51	0,00	43 500,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	112 200,00	345 750,00	757 284,51
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	2 134,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 134,51

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	!

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00
70848	aux autres organismes	0,00	52 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	60 700,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	0,00	0,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 200,00	336 000,00	491 700,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00	4 750,00
73	Impôts et taxes	2 946 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 702 000,00	30 000,00	5 678 999,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 688 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 688 024,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	98 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 041,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	9 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 934,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 702 000,00	0,00	2 702 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations, subventions et participations	419 457,00	28 450,80	0,00	0,00	0,00	0,00	47 265,00	33 900,00	40 602,00	40 679,00	25 233,00	635 586,80
74124	Dotation d'intercommunalité	359 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 449,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	7 726,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 726,00
744	FCTVA	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 889,00	25 233,00	31 122,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 690,00	0,00	30 690,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 660,00	0,00	0,00	7 660,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	4 100,00	0,00	29 100,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
7478	Autres organismes	0,00	1 450,80	0,00	0,00	0,00	0,00	47 265,00	0,00	22 942,00	0,00	0,00	71 657,80
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	6 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 514,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	5 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 414,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	11 658,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 658,00
7488	Autres attributions et participations	16 496,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,00	0,00	0,00	0,00	52 396,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	34 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 629,80	100 646,80
752	Revenus des immeubles	0,00	31 717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 629,80	98 346,80
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
76	Produits financiers	255,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255,44
761	Produits de participations	255,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255,44
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	9 000,00	13 600,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	894 648,38	2 061 939,62	2 956 588,00
Dépenses de l'exercice	894 648,38	2 061 939,62	2 956 588,00
011 Charges à caractère général	0,00	408 140,00	408 140,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 433 239,62	1 433 239,62
014 Atténuations de produits	287 074,00	0,00	287 074,00
023 Virement à la section d'investissement	424 583,00	0,00	424 583,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	149 822,18	0,00	149 822,18
65 Autres charges de gestion courante	0,00	220 310,00	220 310,00
66 Charges financières	33 169,20	0,00	33 169,20
67 Charges exceptionnelles	0,00	250,00	250,00
RECETTES TOTALES (2)	4 269 320,50	361 902,31	4 631 222,81
Recettes de l'exercice	3 366 711,44	361 902,31	3 728 613,75
013 Atténuations de charges	0,00	49 600,00	49 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	249 834,51	249 834,51
73 Impôts et taxes	2 946 999,00	0,00	2 946 999,00
74 Dotations, subventions et participations	419 457,00	28 450,80	447 907,80
75 Autres produits de gestion courante	0,00	34 017,00	34 017,00
76 Produits financiers	255,44	0,00	255,44
Restes à réaliser - reports	902 609,06	0,00	902 609,06
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	902 609,06	0,00	902 609,06

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA BP 2020
--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

	Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	1 830 839,62	195 300,00	8 800,00	27 000,00
Dépenses de l'exercice	1 830 839,62	195 300,00	8 800,00	27 000,00
011 Charges à caractère général	392 540,00	6 800,00	8 800,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	1 433 039,62	200,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	5 010,00	188 300,00	0,00	27 000,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	250,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	361 902,31	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	361 902,31	0,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	49 600,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	249 834,51	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	28 450,80	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	34 017,00	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	710 620,51	710 620,51
Dépenses de l'exercice	710 620,51	710 620,51
011 Charges à caractère général	10 000,00	10 000,00
65 Autres charges de gestion courante	700 620,51	700 620,51

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11 113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	710 620,51
Dépenses de l'exercice	710 620,51
011 Charges à caractère général	10 000,00
65 Autres charges de gestion courante	700 620,51

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	52 336,00	52 336,00
Dépenses de l'exercice	52 336,00	52 336,00
011 Charges à caractère général	1 700,00	1 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	50 636,00	50 636,00
RECETTES TOTALES (2)	43 500,00	43 500,00
Recettes de l'exercice	43 500,00	43 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 500,00	43 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 25 252 Transports scolaires
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	52 336,00
Dépenses de l'exercice	52 336,00
011 Charges à caractère général	1 700,00
012 Charges de personnel et frais assimil	50 636,00
RECETTES TOTALES (2)	43 500,00
Recettes de l'exercice	43 500,00
70 Produits des services, du domaine et v	43 500,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020	
--	----	------	--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	265 096,49	265 096,49
Dépenses de l'exercice	265 096,49	265 096,49
011 Charges à caractère général	251 096,00	251 096,00
65 Autres charges de gestion courante	14 000,00	14 000,00
66 Charges financières	0,49	0,49
RECETTES TOTALES (2)	53 265,00	53 265,00
Recettes de l'exercice	53 265,00	53 265,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 000,00	6 000,00
74 Dotations, subventions et participations	47 265,00	47 265,00

	Sous-fonction 52			
CHAPITRES (1)	520 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	524 Autres services	
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	2 725,49	203 981,00	58 390,00	
Dépenses de l'exercice	2 725,49	203 981,00	58 390,00	
011 Charges à caractère général	2 725,00	189 981,00	58 390,00	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	14 000,00	0,00	
66 Charges financières	0,49	0,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	38 000,00	0,00	15 265,00	
Recettes de l'exercice	38 000,00	0,00	15 265,00	
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	6 000,00	
74 Dotations, subventions et participations	38 000,00	0,00	9 265,00	

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	63 Aides à la famille	Total
DEPENSES TOTALES (2)	81 870,00	81 870,00
Dépenses de l'exercice	81 870,00	81 870,00
011 Charges à caractère général	36 500,00	36 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	45 370,00	45 370,00
RECETTES TOTALES (2)	33 900,00	33 900,00
Recettes de l'exercice	33 900,00	33 900,00
74 Dotations, subventions et participations	33 900,00	33 900,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (2)	84 300,00	84 300,00
Dépenses de l'exercice	84 300,00	84 300,00
011 Charges à caractère général	84 300,00	84 300,00
RECETTES TOTALES (2)	40 602,00	40 602,00
Recettes de l'exercice	40 602,00	40 602,00
74 Dotations, subventions et participations	40 602,00	40 602,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

	81	83	Total
CHAPITRES (1)	Services urbains	Environnement	
DEPENSES TOTALES (2)	2 620 004,00	74 786,00	2 694 790,00
Dépenses de l'exercice	2 620 004,00	74 786,00	2 694 790,00
011 Charges à caractère général	69 600,00	22 640,00	92 240,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	86 130,00	30 306,00	116 436,00
65 Autres charges de gestion courante	2 464 274,00	21 840,00	2 486 114,00
RECETTES TOTALES (2)	2 816 507,00	42 972,00	2 859 479,00
Recettes de l'exercice	2 816 507,00	42 972,00	2 859 479,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	82 000,00	30 200,00	112 200,00
73 Impôts et taxes	2 702 000,00	0,00	2 702 000,00
74 Dotations, subventions et participations	32 507,00	8 172,00	40 679,00
77 Produits exceptionnels	0,00	4 600,00	4 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81				Sous-fonction 83	
SHALLINES (1)	810 Services communs	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	815 Transports urbains	830 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	4 300,00	86 430,00	2 464 274,00	65 000,00	44 480,00	30 306,00
Dépenses de l'exercice	4 300,00	86 430,00	2 464 274,00	65 000,00	44 480,00	30 306,00
011 Charges à caractère général	4 300,00	300,00	0,00	65 000,00	22 640,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	0,00	86 130,00	0,00	0,00	0,00	30 306,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	2 464 274,00	0,00	21 840,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	4 100,00	82 000,00	2 702 000,00	28 407,00	12 772,00	30 200,00
Recettes de l'exercice	4 100,00	82 000,00	2 702 000,00	28 407,00	12 772,00	30 200,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	30 200,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	2 702 000,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	4 100,00	0,00	0,00	28 407,00	8 172,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	BP :	2020	
IV - ANNEXES	IV		
ELEMENTS DU BILAN	A1.1		

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	94 Aides au commerce et aux services	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES TOTALES (2)	359 430,00	44 503,00	817 408,00	105 400,00	1 326 741,00
Dépenses de l'exercice	359 430,00	44 503,00	817 408,00	105 400,00	1 326 741,00
011 Charges à caractère général	65 900,00	28 503,00	1 312,00	0,00	95 715,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	110 530,00	0,00	402 946,00	0,00	513 476,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
65 Autres charges de gestion courante	183 000,00	16 000,00	382 900,00	105 400,00	687 300,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	250,00	0,00	250,00
RECETTES TOTALES (2)	83 879,80	25 233,00	399 760,39	1 500,00	510 373,19
Recettes de l'exercice	83 879,80	25 233,00	399 760,39	1 500,00	510 373,19
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	33 760,39	0,00	33 760,39
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 250,00	0,00	336 000,00	1 500,00	345 750,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	25 233,00	0,00	0,00	25 233,00
75 Autres produits de gestion courante	66 629,80	0,00	0,00	0,00	66 629,80
77 Produits exceptionnels	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA BP 2020
--

IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	474 206,00	253 000,00	727 206,00
Dépenses de l'exercice	114 651,23	253 000,00	367 651,23
Non individualisées en opérations	114 651,23	253 000,00	367 651,23
16 Emprunts et dettes assimilées	114 651,23	1 000,00	115 651,23
204 Subventions d'équipement versées	0,00	145 000,00	145 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	51 000,00	51 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	56 000,00	56 000,00
Restes à réaliser - reports	359 554,77	0,00	359 554,77
Non individualisées en opérations	359 554,77	0,00	359 554,77
001 Solde d'exécution de la section d'investis	359 554,77	0,00	359 554,77
RECETTES TOTALES (2)	829 929,00	36 000,00	865 929,00
Recettes de l'exercice	829 929,00	36 000,00	865 929,00
Non affectées aux opérations	829 929,00	36 000,00	865 929,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	424 583,00	0,00	424 583,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	149 822,18	0,00	149 822,18
10 Dotations, fonds divers et réserves	244 341,47	0,00	244 341,47
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	35 000,00	35 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	
27 Autres immobilisations financières	11 182,35	0,00	11 182,35

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	253 000,00
Dépenses de l'exercice	253 000,00
Non individualisées en opérations	253 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
204 Subventions d'équipement versées	145 000,00
21 Immobilisations corporelles	51 000,00
23 Immobilisations en cours	56 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
RECETTES TOTALES (2)	36 000,00
Recettes de l'exercice	36 000,00
Non affectées aux opérations	36 000,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	35 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
27 Autres immobilisations financières	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	80 000,00	80 000,00
Dépenses de l'exercice	80 000,00	80 000,00
Non individualisées en opérations	80 000,00	80 000,00
204 Subventions d'équipement versées	80 000,00	80 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11 113 Pompiers, incendies et
DEPENSES TOTALES (2)	80 000,00
Dépenses de l'exercice	80 000,00
Non individualisées en opérations	80 000,00
204 Subventions d'équipement versées	80 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	185 107,00	185 107,00
Dépenses de l'exercice	110 362,00	110 362,00
Non individualisées en opérations	110 362,00	110 362,00
20 Immobilisations incorporelles	110 362,00	110 362,00
Restes à réaliser - reports	74 745,00	74 745,00
Non individualisées en opérations	74 745,00	74 745,00
20 Immobilisations incorporelles	74 745,00	74 745,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00	12 000,00
Restes à réaliser - reports	12 000,00	12 000,00
Non affectées aux opérations	12 000,00	12 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	12 000,00	12 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41 413 Piscines
DEPENSES TOTALES (2)	185 107,00
Dépenses de l'exercice	110 362,00
Non individualisées en opérations	110 362,00
20 Immobilisations incorporelles	110 362,00
Restes à réaliser - reports	74 745,00
Non individualisées en opérations	74 745,00
20 Immobilisations incorporelles	74 745,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00
Restes à réaliser - reports	12 000,00
Non affectées aux opérations	12 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	12 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total	
DEPENSES TOTALES (2)	5 400,00	5 400,00	
Dépenses de l'exercice	5 400,00	5 400,00	
Non individualisées en opérations	5 400,00	5 400,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00	
21 Immobilisations corporelles	400,00	400,00	
RECETTES TOTALES (2)	5 000,00	5 000,00	
Recettes de l'exercice	5 000,00	5 000,00	
Non affectées aux opérations	5 000,00	5 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00	

	Sous-fonction 52
CHAPITRES (1)	524 Autres services
DEPENSES TOTALES (2)	5 400,00
Dépenses de l'exercice	5 400,00
Non individualisées en opérations	5 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées	5 000,00
21 Immobilisations corporelles	400,00
RECETTES TOTALES (2)	5 000,00
Recettes de l'exercice	5 000,00
Non affectées aux opérations	5 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	5 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

	81	83	Total
CHAPITRES (1)	Services urbains	Environnement	
- (,			
DEPENSES TOTALES (2)	39 888,00	39 782,00	79 670,00
Dépenses de l'exercice	7 368,00	8 000,00	15 368,00
Non individualisées en opérations	7 368,00	8 000,00	15 368,00
20 Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	6 000,00
204 Subventions d'équipement versées	1 368,00	0,00	1 368,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	8 000,00	8 000,00
Restes à réaliser - reports	32 520,00	31 782,00	64 302,00
Non individualisées en opérations	32 520,00	31 782,00	64 302,00
20 Immobilisations incorporelles	32 520,00	0,00	32 520,00
23 Immobilisations en cours	0,00	31 782,00	31 782,00
RECETTES TOTALES (2)	272 683,00	58 250,00	330 933,00
Recettes de l'exercice	6 683,00	7 250,00	13 933,00
Non affectées aux opérations	6 683,00	7 250,00	13 933,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	6 683,00	7 250,00	13 933,00
Restes à réaliser - reports	266 000,00	51 000,00	317 000,00
Non affectées aux opérations	266 000,00	51 000,00	317 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	266 000,00	51 000,00	317 000,00

Sous-fonction 81			Sous-fonction 83	
CHAPITRES (1)	810 Services communs	814 Éclairage public	830 Services communs	
DEPENSES TOTALES (2)	38 520,00	1 368,00	39 782,00	
Dépenses de l'exercice	6 000,00	1 368,00	8 000,00	
Non individualisées en opérations	6 000,00	1 368,00	8 000,00	
20 Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées	0,00	1 368,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00	
Restes à réaliser - reports	32 520,00	0,00	31 782,00	

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

	Sous-fonction 81	Sous-fonction 81	
	810 Services communs	814 Éclairage public	830 Services communs
Non individualisées en opérations	32 520,00	0,00	31 782,00
20 Immobilisations incorporelles	32 520,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	31 782,00
RECETTES TOTALES (2)	6 000,00	266 683,00	58 250,00
Recettes de l'exercice	6 000,00	683,00	7 250,00
Non affectées aux opérations	6 000,00	683,00	7 250,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	6 000,00	683,00	7 250,00
Restes à réaliser - reports	0,00	266 000,00	51 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	266 000,00	51 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	266 000,00	51 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
	ı	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	94 Aides au commerce et aux services	95 Aides au tourisme	Total
DEDENOTO TOTAL FO (6)	00.400.00	marchands	45 440 00	255 222 22
DEPENSES TOTALES (2)	90 468,00	122 000,00	45 440,00	257 908,00
Dépenses de l'exercice	90 468,00	122 000,00	0,00	212 468,00
Non individualisées en opérations	90 468,00	122 000,00	0,00	212 468,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 350,00	0,00	0,00	1 350,00
20 Immobilisations incorporelles	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	122 000,00	0,00	122 000,00
23 Immobilisations en cours	63 118,00	0,00	0,00	63 118,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	45 440,00	45 440,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	45 440,00	45 440,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 700,00	16 700,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	28 740,00	28 740,00
RECETTES TOTALES (2)	32 950,00	62 000,00	26 479,00	121 429,00
Recettes de l'exercice	26 950,00	62 000,00	26 479,00	115 429,00
Non affectées aux opérations	26 950,00	62 000,00	26 479,00	115 429,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	25 600,00	62 000,00	26 479,00	114 079,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 350,00	0,00	0,00	1 350,00
Restes à réaliser - reports	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
Non affectées aux opérations	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Monta rembours	Encours restant dû au	
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 6618.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

					Em	prunts e	t dettes	à l'origin	e du cor	ntrat				
			Date	5		Type de		Taux	initial		Périodicité	5.6	Possibilité de	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 935 165,54									
1641 Emprunts en euros (total)					1 935 165,54									
4907500 39 N	SA CREDIT FONCIER	28/09/1994		31/10/1995	381 122,54	V	-	6.3	5.63354		A	Х	N	A-1
50791184801	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	27/03/2002		29/06/2002	76 225,00	F		4.65	4.16508		Т	х	N	A-1
51019600784	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	08/07/2005		10/01/2006	80 000,00	F		3.58	3.58124		А	х	N	A-1
51020875698	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	13/10/2005		10/10/2006	80 000,00	F		3.53	3.53699		А	х	N	A-1
MON513778EUR001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMEN T LOCAL	28/06/2005		01/04/2016	200 000,00	F		3.67	3.0838		A	Х	N	A-1
51029030720	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE PAU SIEGE	29/06/2006		10/09/2007	28 700,00	F		3.48	3.48		А	х	N	A-1
7526019	Ste CAISSE D EPARGNE DE MIDI-PYRENEES	10/04/2009		15/09/2009	30 000,00	F		4.38	4.38232		А	Х	N	A-1
07051942	Ste BANQUE POPULAIRE OCCITANE	17/12/2010		04/04/2011	400 000,00			3.14	3.17741		Т	Х	N	A-1
07052330	Ste BANQUE POPULAIRE OCCITANE	17/12/2010		04/04/2011	100 000,00			3.14	3.17741		Т	Х	N	A-1
51076924891	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	03/11/2010		10/07/2011	100 000,00	F		2.9	2.92638		S	X	N	A-1
51084934563	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	23/11/2011		31/03/2012	50 000,00	F		5.18	5.31311		А	X	N	A-1
CONVENTION TRI	CARSAT MIDI-PYRENEES	07/02/2011		31/10/2012	39 118,00	F		0.0	7.6E-4		А	Х	N	A-1
51089347230	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	02/05/2012		10/06/2013	30 000,00	F		4.79	4.99039		А	х	N	A-1
51091094899	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	23/07/2012		10/08/2013	100 000,00	F		5.14	5.31693		А	X	N	A-1
51092524187	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	15/10/2012		10/11/2013	100 000,00	F		5.76	5.76248		A	х	N	A-1
58481	Société CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/05/2013		10/07/2014	60 000,00	F		4.51	4.51202		А	x	N	A-1
5084843	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/03/2015		01/04/2016	80 000,00	V	LIVRET A	1.6	1.36719		Α	x	N	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

					Em	prunts et	t dettes	à l'origir	ne du coi	ntrat		•		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau	Taux actua- riel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
Total général					1 935 165,54									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

					Emprunts	et Dettes	au 01/01/2	020				
Nature			Catégorie	0			Taux d'inté	rêt	Anr	nuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		968 730,15					112 650,64	34 612,01	0.00	10 329,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		968 730,15					112 650,64	34 612,01	0.00	10 329,01
4907500 39 N	N	0,00		129 266,83	4,75	V		5.63354	22 794,54	8 143,81	0.00	1 136,59
50791184801	N	0,00		11 355,91	2,17	F		4.16508	5 031,33	47,35	0.00	0,18
51019600784	N	0,00		29 611,40	5,00	F		3.58124	4 511,64	1 060,09	0.00	876,11
51020875698	N	0,00		30 045,63	5,75	F		3.53699	4 583,57	1 060,61	0.00	202,23
MON513778EUR001	N	0,00		131 236,18	15,25	F		3.0838	6 173,87	2 309,76	0.00	1 650,83
51029030720	N	0,00		4 728,38	1,67	F		3.48	2 323,79	164,55	0.00	25,80
7526019	N	0,00		3 031,78	0,67	F		4.38232	3 031,78	132,83	0.00	0,00
07051942	N	0,00		255 147,12	11,00	F		3.17741	19 222,17	7 786,75	0.00	1 790,28
07052330	N	0,00		63 786,67	11,00	F		3.17741	4 805,56	1 946,68	0.00	447,57
51076924891	N	0,00		16 895,27	1,00	F		2.92638	11 182,35	409,47	0.00	78,70
51084934563	N	0,00		34 568,04	11,17	F		5.31311	2 149,22	1 790,62	0.00	1 264,13
CONVENTION TRI	N	0,00		23 470,80	11,75	F		7.6E-4	1 955,90	0,00	0.00	0,00
51089347230	N	0,00		10 508,58	2,42	F		4.99039	3 340,30	503,36	0.00	191,71
51091094899	N	0,00		35 414,54	2,58	F		5.31693	11 218,34	1 820,31	0.00	487,11
51092524187	N	0,00		76 757,24	12,83	F		5.76248	4 128,14	4 421,22	0.00	592,65
58481	N	0,00		47 163,68	13,50	F		4.51202	2 489,49	2 127,08	0.00	957,03
5084843	N	0,00		65 742,10	15,25	V	LIVRETA	1.36719	3 708,65	887,52	0.00	628,09
Total général		0,00		968 730,15					112 650,64	34 612,01	0.00	10 329,01

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
Γ	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

49

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMONAUTE DE COMMONES DU PLATEAU DE LAMMEMEZAM - 05 - 09300 COMMONAUTE DE COMMONES DU PLATEAU DE LA	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР
--	--	----

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

2020

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	17					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	968 730,15					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
muniphicateur jusqu'a 5 cape	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de						
	l'encours Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

	Emprunt couvert		Instrument de couverture										
		Capital				Nature de						Primes év	ventuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de	Effet de l'instrument de couverture											
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de			Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)				
	numéro de	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Total												

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)		_

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont		
REFARITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
				·		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

B-3-4-A27 54

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	А3	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE					
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT):					
Catégories de biens amortis	Durée (en années)				
	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CG	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : Catégories de biens amortis Durée			

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A4	
FTAT DES PROVISIONS		1

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

⁽¹⁾Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A5	1
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM				
		7		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES =A + B	TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	114 651,23	I 114 651,23
16 Emprun	ts et dettes assimilées (A)	114 651,23	114 651,23
1641	Emprunts en euros	114 651,23	114 651,23
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10 Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir p des ressources prop	114 651,23	184 487,00	D001 359 554,77	658 693,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	620 887,23	III 620 887,23
Ressource	s propres externes de l'année (a)	46 482,05	46 482,05
10222	Dotations, fonds divers et réserves	35 299,70	35 299,70
27638	Autres immobilisations financières	11 182,35	11 182,35
Ressource	s propres internes de l'année (b)(3)	574 405,18	574 405,18
28031	Amortissements des frais d'études	9 900,00	9 900,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	18 647,91	18 647,91
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	25 594,00	25 594,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 640,00	2 640,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 167,00	2 167,00
281318	Autres bâtiments publics	17 156,00	17 156,00
28138	Autres constructions	21 000,00	21 000,00
281538	Autres réseaux	63,00	63,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	12 931,05	12 931,05
281571	Matériel roulant	5 525,00	5 525,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 751,26	2 751,26
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	456,00	456,00
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 350,46	11 350,46
28182	Matériel de transport	7 594,00	7 594,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 715,19	3 715,19
28184	Mobilier	218,00	218,00
28188	Autres immobilisations corporelles	8 113,31	8 113,31
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	424 583,00	424 583,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	620 887.23	335 000.00	0.00	209 041,77	1 164 929,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	□ 658 693,00
Ressources propres disponibles	IV 1 164 929,00
Solde	V = IV - II (6) + 506 236.00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	

A7.2.1

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	
65	Autres charges de gestion courante	2 464 274,00		Recettes issues de la TEOM	2 702 000,00	
65548	Autres contributions	2 464 274,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assi	2 702 000,00	
			1	Dotations et participations reçues		
			A	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
	Total des dépenses réelles	2 464 274,00		Total des recettes réelles		
	·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre		
	TOTAL GENERAL	2 464 274,00		TOTAL GENERAL	2 702 000,00	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
--	--	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	l ihellé (2) Montant l ihellé (2)		Libellé (2)	Montant	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimiléés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

 ⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
 (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A8	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : Intitu	tulé de l'opération :		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
	IV - ANNEXES	IV	
Γ	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1	
	EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année mobilisation d'amortisse l'empru	et profil ement de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al	Ti	aux à la date d budget (Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garanti l'exer	
	Année	Profil		de file			duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	a compraint (7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					400 000,00	372 500,00											5 500,41	10 000,00
COMMUNE DE LANNEMEZAN	2015		RENOVATION ASSAINISSEMENT COMMUNE DE LANNEMEZAN	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	400 000,00	372 500,00	36,50	Т	V	LIVRETA	0,3729	٧	LIVRETA	0,3729	A-1	LIVRETA	5 500,41	10 000,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					400 000,00	372 500,00							·				5 500,41	10 000,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeu	Valeur en euros		
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C	15 500,41 0,00 0,00 0,00		
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	15 500,41		
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 269 732,94		

1/11

0,21%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	1
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		1

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'obiet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	montant doo rodovanooo rootant a c						
du contrat	(1)	l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B-3-4-B13 66

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

67

B-3-4-B13

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL			•				

B-3-4-B13 68

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6	1
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	AL						

B-3-4-B13 69

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
(article L. 2311-7 du CGCT)		

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention				
	FONCTIONNEMENT								
6521	SUBVENTION 2020	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020	PRODUIT GROTTE ET GOUFFRE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	204 300,00				
65738	SUBVENTION 2020	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020	OFFICE DE TOURISME	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	178 600,00				
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	CENTRE DE LOISIRS DE LANNEMEZAN	Associations	14 000,00				
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ECONOMIQUE	DIVERSES ASSOCIATIONS	Associations	130 000,00				
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION SENSIBILISATION SCOLAIRES	DIVERSES ASSOCIATIONS	Associations	6 840,00				
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	DIVERSES ASSOCIATIONS	Associations	22 000,00				
6574	SUBVENTION 2020	AIDE AUX IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES	DIVERSES ENTREPRISES		10 000,00				
6574	SUBVENTION 2020	SUBVENTION 2020	MISSION LOCALE DES HAUTES PYRENEES	Associations	21 000,00				

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
B-3-4-B17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM			
IV - ANNEXES	IV		
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1		
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			

	Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

B-3-4-B21 71

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2	
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AE			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

B-3-4-B21 72

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
IV. ANNEVEO		1

	IV - ANNEXES	IV
ľ	ENGAGEMENTS HORS BILAN	В3
ı	ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :								
Reste à e	Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses				
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant	
Reste à e	Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/	01/N :	0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/	12/N :		

B-3-4-B3 73

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	OIS BUDGETAIRES (3)		S POURVUS SUR EMI GETAIRES EN ETPT (4		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17	2,42	19,42	19,42	2,11	21,53
Attaché	A	0	0	0	0	1	1
Attaché principal	А	1	0	1	1	0	1
Attaché Territorial	А	2	0	2	2	0	2
Rédacteur	В	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	В	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	С	4	0,5	4,5	4,5	1,11	5,61
Adjoint administratif ppal 1° cl	С	5	0	5	5	0	5
Adjoint administratif ppal 2° cl	С	3	1,92	4,92	4,92	0	4,92
FILIERE TECHNIQUE (c)		20	2,46	22,46	20,46	2,43	22,89
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	В	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	С	10	0,8	10,8	8,8	2,43	11,23
Adjoint technique ppal 1° cl	С	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	С	3	1,66	4,66	4,66	0	4,66
Agent de Maîtrise	С	4	0	4	4	0	4
FILIERE CULTURELLE (h)		8	0	8	6	2	8
Adjoint du patrimoine	С	4	0	4	2	2	4
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	С	4	0	4	4	0	4
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	0,23	0,23
Adjoint d'animation	С	0	0	0	0	0,23	0,23
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		45	4,88	49,88	45,88	6,77	52,65

B-3-4-C1 74

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

75

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

B-3-4-C1

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	NERATION (3)	CONTRAT	
01/01/2020	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				21 545,88		
Attaché	Α	ADM	778	0,00		CDI
Adjoint administratif	С	ADM	364	0,00		CDI
Adjoint administratif	С	ADM		21 545,88		CDD
Adjoint d'animation	С	ANIM	352	0,00		CDI
Adjoint du patrimoine	С	CULT	354	0,00		CDD
Adjoint du patrimoine	С	CULT	497	0,00		CDI
Adjoint technique	С	TECH	350	0,00		CDD
Adjoint technique	С	TECH	351	0,00		CDD
Adjoint technique	С	TECH	348	0,00		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	С	ADM	354	0,00	3.1°	CDD
Adjoint du patrimoine	С	CULT	348	0,00		CDD
Adjoint technique	С	TECH	348	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				21 545,88		

B-3-4-C1 76

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LA	ВР	2020
	1	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel ANIM : Animation. PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

B-3-4-C1 77

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		

	nts financiers et comptables de d a le droit de demander communi	•	•	
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

B-3-4-C2 78

⁽¹⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
PETR DU PAYS DES NESTES - Contribution		Sans fiscalité propre	60 000,00
SDE - Annuités		Sans fiscalité propre	2 200,00
SDE - Entretien éclairage public		Sans fiscalité propre	1 200,00
SDIS DES HAUTES-PYRENEES - Contribution		Sans fiscalité propre	700 620,51
SIVOM DE SAINT-GAUDENS - Contribution		Sans fiscalité propre	36 000,00
SMECTOM - Contribution		Sans fiscalité propre	2 428 274,00
SYNDICAT AGEDI		Sans fiscalité propre	3 000,00
SYNDICAT MIXTE DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - SCOT		Sans fiscalité propre	42 000,00
Autres organismes de regroupement			

B-3-4-C31 79

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2	1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	 TVA (oui / non)

B-3-4-C31 80

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	 TVA (oui / non)

B-3-4-C31 81

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

B-3-4-C31 82

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM BP 2020
--

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	23 417 000,00	1,623	5,130	0,000	1 202 141,00	1,748
Taxe foncière sur les propriétés bâties	22 239 000,00	2,456	4,080	0,000	907 183,00	2,384
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	564 400,00	3,531	21,270	0,000	120 064,00	1,114
Cotisation foncière des entreprises	9 216 000,00	4,612	4,740	0,000	437 012,00	5,113
TOTAL	55 436 400,00	2,463			2 666 400,00	2,473

B-3-4-D1 83

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89300 COMMUNAUTE DE COM	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

Nombre de membres en exercice :

A Lannemezan, le

Présenté par le PRESIDENT, A Lannemezan, le 29/07/2020 Nombre de membres présents :	0
	U
Le PRESIDENT, Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES: Pour:	0
Contre :	0
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session	0
Boilbore par le conseil confinantialitaire, realit en accordin	U
A Lannemezan, le 21/07/2020 Date de convocation :	
Les membres du Conseil Communautaire,	
200 months of the control communications,	
Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le	

B-3-4-D2 84

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.13 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.15 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.16 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.18 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
p.19	A1 - Presentation croisée par fonction	l x	
p.27	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	×	
p.36	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	×	
p.45	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.46	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	×	
p.49	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	×	
p.50	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.51	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	×	
p.53	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	×	
p.54	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	×	
p.55	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	×	
p.56	A4 - Etat des provisions	×	
p.57	A5 - Etalement des provisions	×	
p.58	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	×	
p.59	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	×	
p.60	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	×	
p.61	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.62	A8 - Etat des charges transférées	×	
p.63	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	×	
B-E	ngagements hors bilan		
p.64	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	×	
p.65	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	×	
p.66	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	×	
p.67	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	×	
p.68	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	×	
p.69	B1.6 - Etat des engagements reçus	×	
p.70	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	×	
p.71	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	×	
p.72	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	×	
p.73	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C-A	utres éléments d'informations		
p.74	C1 - Etat du personnel	×	
p.78	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	×	
p.79	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.80	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.81	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.82	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D-D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.83	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.84	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)